



Envoyé en préfecture le 27/01/2021  
Reçu en préfecture le 27/01/2021  
Affiché le 27/01/2021  
ID : 077-217701226-20210125-DEL\_25JANV\_\_1-DE

# Commune de COMBS LA VILLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2021

### Délibération n° 01

**Date de convocation**

15.01.2021

**Date d'affichage**

19.01.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 35

**Objet : Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion transitoire par la Communauté d'agglomération GPS de la compétence « gestion des abris-voyageurs » transférée à la Commune**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS –  
– Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-  
DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme  
M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C.  
LUTTMANN – M. C. GHIS – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY  
– Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER  
– Mme H. KIRCALI – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS  
– M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

M. J. SAMINGO par Mme C. LAFONT – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M.  
G. GEOFFROY – M. F. BOURDEAU par Mme LM. LODE-DEMAS – Mme C.  
KOZAK par Mme M. GEORGET – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND  
par Mme C. VIVIAN – M. C. YOUMBI NGAMO par M. C. GHIS – M. J.  
RANQUE par Mme C. VIVIAN.

Monsieur Jean-Michel GUILBOT a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.  
2121-29, L. 5216-7-1 et L. 5215-27,

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération  
Grand Paris Sud en date du 19 décembre 2017 portant sur la détermination des  
compétences facultatives/supplémentaires et l'intérêt communautaire de la  
communauté d'agglomération Grand Paris Sud,

VU la délibération du Conseil municipal de Combs-la-Ville du 18 décembre 2017  
portant sur l'approbation des conventions de gestion transitoire passées entre la  
Commune et GPS,

VU la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération  
Grand Paris Sud en date du 18 décembre 2018 portant sur l'approbation des  
convention de gestion technique transitoire des abris-voyageurs pour les années  
2019 et 2020 et la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2018  
correspondante,

VU la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud en date du 15 décembre 2020 portant sur l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention de gestion technique transitoire des abris-voyageurs,

VU l'avis des commissions Administration générale, finances et Ressources Humaines et Aménagement et Développement Durables,

CONSIDERANT que la définition des compétences facultatives/supplémentaires de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud a entraîné de plein droit le retour en gestion communale de la compétence « Gestion des abris voyageurs »

CONSIDERANT que les marchés publics portant sur la fourniture, la pose, l'entretien et la maintenance des abris voyageurs du réseau Sénart Bus arrivent à échéance le 31 décembre 2020,

CONSIDERANT que le contexte de l'année 2020 n'a pas permis à la Commune de Combs-la-Ville ainsi qu'aux autres communes concernées de mettre en œuvre les procédures nécessaires et de conclure les contrats adéquats pour la reprise de cette compétence,

CONSIDERANT qu'il a dès lors été décidé d'appliquer durant une année supplémentaire, la convention de gestion transitoire,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de gestion transitoire par la Communauté d'agglomération GPS de la compétence « gestion des abris-voyageurs » transférée à la Commune,

**AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette délibération et à son application.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 25 janvier 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 33

Contre : -

Abstentions : 2 (Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)